



« UNE ÎLE DE JUSTICE ET DE PAIX »

ROMAIN ROLLAND FAIT PARAÎTRE

« AU-DESSUS DE LA MÊLÉE »

DANS LE *JOURNAL DE GENÈVE*

En 1914, Romain Rolland est déjà un écrivain connu à l'échelle internationale, notamment grâce au succès de son roman *Jean-Christophe* (1904-1912). Passionné d'art et en particulier de musique, l'écrivain n'est pas – encore – un intellectuel engagé au sens que Jean-Paul Sartre donnera par la suite à cette notion; il n'a d'ailleurs que peu pris parti dans l'affaire Dreyfus. Quand la guerre éclate, à l'été 1914, il se trouve en Suisse, pays où il a très régulièrement séjourné à partir de 1882, en villégiature et pour des raisons médicales. S'il envisage d'abord de rentrer en France, quoique aucune obligation militaire ne l'y contraigne (il est trop âgé pour être mobilisable et d'une santé fragile), il fait le choix de rester en pays neutre, d'abord à Vevey, puis à Genève d'août 1914 à juillet 1915. Au cours de cette première année de guerre, il fera paraître une série d'articles, qui, rassemblés en volume par leur auteur et publiés en 1915 à Paris chez Ollendorff, constituent *Au-dessus de la mêlée*, considéré alors comme un grand manifeste pacifiste. Par la suite, attaqué presque de toutes

## UNE ÎLE DE JUSTICE

parts, l'écrivain prendra du recul en partant s'installer à Villeneuve. Si le séjour prolongé de Romain Rolland en terre helvétique peut à première vue apparaître comme un pur élément factuel, une lecture attentive de ses articles du début de la guerre incite à considérer au contraire qu'il a été déterminant dans la posture de l'écrivain en ce début de Première Guerre mondiale.

### LA PRÉSENCE DISCRÈTE DE LA SUISSE DANS LE RECUEIL

De fait, il peut paraître quelque peu paradoxal de chercher à ancrer dans un contexte suisse une série d'articles dont l'auteur ne cesse de revendiquer explicitement son identité française. Dès son premier texte, «Lettre ouverte à Gerhart Hauptmann», il s'inclut ainsi parmi ses concitoyens en parlant de «nous, Français<sup>1</sup>», et plus tard, dans «Lettre à ceux qui m'accusent», il précise qu'il entend défendre ses idées «en bon françois et nivernois<sup>2</sup>», les formes archaïques des adjectifs semblant insister sur l'ancienneté de son appartenance française. De plus, si Romain Rolland propose une image nuancée de l'Allemagne, refusant ainsi le discours de propagande très anti-allemand porté par une partie de la presse française, il ne manque pas de s'en prendre régulièrement aux empires européens (pour conclure que l'Allemagne est plus dangereuse que la Russie dans «De deux maux, le moindre: pangermanisme, panslavisme?»). Il dénonce les exactions commises en Belgique par l'armée allemande et fustige les intellectuels allemands pour leur discours belliciste ou leur

silence complice. Dans le contexte très manichéen d'une guerre, ces attaques éloignent Romain Rolland de la proverbiale neutralité suisse et semblent le plonger discrètement au cœur de la mêlée.

Le propos du recueil, qui se concentre sur la guerre, se focalise donc largement sur l'Allemagne, et dans une moindre mesure sur la France (voir notamment le dernier article, un hommage à Jaurès à l'occasion de l'anniversaire de son assassinat): à la première lecture, la Suisse, pays qui n'est pas directement impliqué dans la guerre, apparaît comme une thématique plus que marginale. Il s'agit en effet pour Romain Rolland d'une part de critiquer les dysfonctionnements qu'il observe, en particulier de la part des «hommes de pensée<sup>3</sup>», les élites spirituelles et intellectuelles qui ne s'élèvent pas contre la guerre, et d'autre part de proposer une représentation critique mais nuancée de l'Allemagne. Se présentant dès le premier article en germanophile, il s'attache à faire en quelque sorte la part du feu, dissociant le gouvernement et les intellectuels bellicistes, qui incarnent pour lui une nouvelle Allemagne dangereuse, du peuple, qui serait du côté de l'ancienne Allemagne, celle de Goethe et de l'humanisme, qu'il croit voir ressurgir, comme en témoigne un ajout au texte «Pro Aris»<sup>4</sup>.

Pourtant, même si on ne trouve pas de référence à la Suisse dans tous les articles, il serait abusif de faire de la localisation de l'auteur au moment de la rédaction de ces textes un élément contingent sans impact sur le propos. Deux motifs, extérieurs aux textes mêmes mais qui sont déterminants pour leur réception, sont ici à prendre en compte. D'une part,

## UNE ÎLE DE JUSTICE

la prépublication d'une majorité des articles (onze sur seize) qui seront repris dans *Au-dessus de la mêlée* s'est faite dans le *Journal de Genève*, donc ces textes ont d'abord été lus en Suisse<sup>5</sup>. D'autre part, quand ils ont été lus en France – partiellement et partialement avant la sortie du livre<sup>6</sup> –, ils ont souvent été considérés à partir de la situation de leur auteur, volontiers vilipendé par toute une presse patriotique comme «le Rolland de Genève» ou «le Suisse». Son extraterritorialité et la neutralité dont l'accuse entre autres le polémiste d'extrême-droite Henri Massis servent alors de base à une dépréciation qui va de pair avec des accusations de complicité avec l'Allemagne<sup>7</sup>. Dès lors, sa production en Suisse devient un élément constitutif de l'identité du texte.

### LA SUISSE AU CŒUR DE L'ETHOS<sup>8</sup> DE ROMAIN ROLLAND

Dans les articles, la Suisse est souvent associée par l'auteur à des expériences personnelles. Mais par-delà l'inscription biographique, le pays devient le support, le représentant voire le symbole de valeurs chères à l'écrivain. Romain Rolland laisse ainsi entendre que le rôle d'observateur neutre, «au-dessus de la mêlée» mais impliqué qu'il cherche à adopter dans ses articles est rendu possible par sa situation géographique: «Le tragique du combat, pour qui serait placé au centre de la mêlée et qui pourrait plonger son regard, des hauts plateaux de Suisse, dans tous les camps ennemis, c'est que chacun des peuples est vraiment menacé dans ses biens les plus

chers, dans son indépendance, son honneur et sa vie<sup>9</sup>.»

Il semble donc que ce soit cette position très particulière, à la fois au cœur des combats et en surplomb, dans une quasi-omniscience, qui donne légitimité à l'auteur pour se prononcer sur les aspirations des belligérants. De la même manière, dans «De deux maux, le moindre: pangermanisme, panslavisme?», en évoquant «la lecture, depuis deux mois, des journaux et des lettres qui nous arrivent à Genève de tous les pays<sup>10</sup>», Romain Rolland met en avant la centralité de la ville où il réside (et où est publié le journal qui l'édite). La même idée revient d'ailleurs dans son *Journal des années de guerre* pour justifier le choix de son lieu de séjour: «Si je me suis fixé momentanément en Suisse, c'est que c'est le seul pays où je pouvais continuer de me maintenir en relations avec des esprits de toutes les nations. Ici, je puis sentir battre le pouls de cette Europe en guerre, je puis, jusqu'à un certain point, pénétrer sa vie morale, et juger ses idées, non pas en Français, en Allemand, en Anglais, mais en Européen<sup>11</sup>.»

La Suisse se trouve aussi souvent associée à la liberté. D'abord sur un plan matériel et contextuel: en France, en pleine guerre, au vu des attaques dont il est la cible, Romain Rolland n'aurait sans doute pas pu s'exprimer comme il le fait; revenant sur cette période à la fin des années 1930, il regrettera d'ailleurs de ne plus se trouver en Suisse et de ne plus jouir de la même liberté d'expression pour dénoncer la montée des totalitarismes<sup>12</sup>. Le fait que Romain Rolland s'appuie sur la presse suisse à plusieurs reprises (dans «Inter arma caritas», il cite la *Neue Zürcher Zeitung*

comme témoignage fiable du bon traitement des prisonniers de guerre français en Allemagne) laisse penser qu'il lui accorde une certaine confiance et ne voit pas en elle un instrument du «bourrage de crânes».

De même, sa manière de présenter Hermann Hesse dans «Littérature de guerre» est particulièrement signifiante: «Mais de tous les poètes allemands, celui qui a écrit les paroles les plus sereines, les plus hautes, le seul qui ait conservé dans cette guerre démoniaque une attitude vraiment goethéenne, est celui que la Suisse s'honore d'avoir pour hôte et presque pour fils adoptif: Hermann Hesse. Continuant de vivre à Berne, à l'abri de la contagion morale, il s'est tenu délibérément à l'écart du combat. On se souvient du bel article de la *Neue Zürcher Zeitung* (3 novembre), reproduit par le *Journal de Genève* (16 novembre): “O Freunde, nicht diese Töne!” où il adjurait les artistes et les penseurs d'Europe “de sauver le peu de paix” qui pouvait encore être sauvé et de ne pas “saccager”, eux aussi, avec leur plume, l'avenir européen<sup>13</sup>.» La mise en valeur des liens de l'auteur allemand avec la Suisse, qui contribue d'ailleurs à faire de cet écrivain un *alter ego* de Romain Rolland, permet de construire l'image d'un territoire helvétique propice à la création et à la diffusion d'une parole de paix, et donc d'un séjour particulièrement favorable à la liberté intellectuelle qui apparaît dès l'introduction comme une valeur cardinale.

Enfin, Romain Rolland salue l'aide apportée par des organisations suisses aux prisonniers de guerre, qui rejoint ses perspectives humanistes et humanitaires. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur son expérience à l'Agence internationale des prisonniers

## ET DE PAIX

de guerre de Genève, dont il évoque le fonctionnement dans «*Inter arma caritas*» en des termes plus que flatteurs : «*En ceci, l'admirable Agence internationale des prisonniers de guerre, qui, vieille d'un mois à peine, a déjà fait pénétrer et aimer le nom de Genève dans les coins les plus reculés de France et d'Allemagne, est une vraie Providence*<sup>14</sup>.» Au début de sa «*Lettre à ceux qui m'accusent*»<sup>15</sup>, il se plaît d'ailleurs à se mettre en scène au service de cette institution créée en août 1914 au sein de la Croix-Rouge, pour laquelle il travaille dans le service des civils pendant son séjour à Genève et à laquelle il versera une partie de l'argent reçu avec le prix Nobel. Il contribue ainsi à dresser l'autoportrait d'un intellectuel engagé, qui joint les actes aux paroles, même si on sait par ailleurs que son travail très bureaucratique le décevait<sup>16</sup>. Du reste, dans «*Notre prochain, l'ennemi*», il signale également une œuvre de bienfaisance suisse qui permet de faire parvenir des colis aux prisonniers de guerre des deux camps, au sein d'un éloge plus général de la solidarité humaine par-delà les camps constitués par la guerre.

Romain Rolland semble ainsi faire de la Suisse le lieu de mise en pratique voire d'incarnation de certaines idées, et propose, par petites touches d'inspiration biographique, une vision valorisée du pays où il réside, tout comme ses premiers lecteurs.

### LA SUISSE COMME MODÈLE D'UNE AUTRE EUROPE

Aux yeux de Romain Rolland, dès septembre 1914, il n'est plus possible d'arrêter la guerre, ainsi

## UNE ÎLE DE JUSTICE

qu'il l'explique dans «Au-dessus de la mêlée»: c'est pourquoi il s'emploie plutôt à préparer la paix à venir, en se plaçant lui-même régulièrement du côté de ce futur par des références aux jugements que l'histoire rendra sur un présent qu'il juge honteux<sup>17</sup>.

De manière pragmatique, Romain Rolland considère la Suisse comme un acteur majeur de la paix à venir, de même que les autres pays neutres. Dans «Au-dessus de la mêlée», renvoyant les lecteurs à un autre article paru dans le même journal, il formule un projet destiné à prolonger la Cour d'arbitrage internationale de la Haye (mise en place en 1907) et surtout qui annonce la Société des Nations, laquelle sera créée en 1919 et s'installera à Genève: «Notre premier devoir est, dans le monde entier, de provoquer la formation d'une Haute Cour morale, d'un tribunal des consciences, qui veille et qui prononce sur toutes les violations faites au droit des gens, d'où qu'elles viennent, sans distinction de camp. Et comme les comités d'enquêtes institués par les parties belligérantes seraient toujours suspects, il faut que les pays neutres de l'Ancien et du Nouveau Monde en prennent l'initiative, – ainsi que, tout récemment, un professeur à la Faculté de Médecine de Paris, M. Prenant, en suggérait l'idée, reprise vigoureusement par mon ami Paul Seippel, dans le *Journal de Genève*: "Ils fourniraient des hommes d'une autorité mondiale et d'une moralité civique éprouvée, qui fonctionneraient en qualité de commissaires enquêteurs. Ces commissaires pourraient suivre à quelque distance les armées... Une telle organisation compléterait et concrèterait le tribunal de La Haye et lui préparerait les documents indiscu-

tables pour l'œuvre de justice nécessaire..."<sup>18</sup>» On soulignera cependant que si Romain Rolland offre un rôle privilégié aux pays neutres dans le règlement de la paix à l'échelle mondiale dans l'après-guerre, il fustige au présent leur faible engagement et leur découragement, même s'il salue dans des articles ultérieurs diverses initiatives suisses.

La Suisse est également présentée comme une sorte de modèle réduit de l'Europe, dont elle semble refléter les querelles, les différentes communautés linguistiques du pays ayant tendance à soutenir le pays dont elles partagent la langue<sup>19</sup>. Cependant, tout en témoignant de cette situation tendue, dont il eut à souffrir puisqu'il a été attaqué par des intellectuels nationalistes romands<sup>20</sup>, Romain Rolland parvient néanmoins à rétablir l'image pacifique de la Suisse qu'il avait commencé à construire dès le début d'«Au-dessus de la mêlée» en fantasmant une Suisse presque utopique, «au-dessus de la haine», selon un des titres envisagés pour le recueil: «Je vois autour de moi frémir la Suisse amie. Son cœur est partagé entre des sympathies de races différentes; elle gémit de ne pouvoir librement choisir entre elles, ni même les exprimer. Je comprends son tourment; mais il est bienfaisant; et j'espère que de là elle saura s'élever à la joie supérieure d'une harmonie de races, qui soit un haut exemple pour le reste de l'Europe. Il faut que dans la tempête elle se dresse comme une île de justice et de paix, où, tels les grands couvents du premier moyen-âge, l'esprit trouve un asile contre la force effrénée, et où viennent aborder les nageurs fatigués de toutes les nations, tous ceux que lasse la haine et qui, malgré les crimes qu'ils ont vus et

## UNE ÎLE DE JUSTICE

subis, persistent à aimer tous les hommes comme leurs frères<sup>21</sup>.»

Cette vision idéalisée de la Suisse, dont la personnification dans ce passage rejoint le discours humaniste et universaliste de l'auteur, figure un « asile » du pacifisme et de l'amour. Elle semble en fait surtout s'incarner dans la construction du recueil que propose Romain Rolland, puisque ses textes s'attachent à faire connaître des bonnes volontés européennes, tissant ainsi par un jeu de références une sorte de réseau européen englobant aussi bien les jeunes auteurs allemands de « Littérature de guerre » qu'une pétition pro-européenne dans « Pour l'Europe. Un manifeste des écrivains et penseurs de Catalogne » ou qu'une organisation pacifiste hollandaise dans « Pour l'Europe » (les deux titres se répondant à dessein : il s'agit pour l'auteur de montrer une autre Europe que celle des champs de bataille).

Avec *Au-dessus de la mêlée*, Romain Rolland s'affirme bien comme « le plus suisse des grands écrivains français<sup>22</sup> », construisant sa posture entre implication directe dans le conflit – non par les armes comme le fera cet autre grand pacifiste qu'est le philosophe Alain, mais par les mots – et prise de distance critique et géographique qui lui sera beaucoup reprochée en France. Situé en pays neutre, il peut se placer en observateur critique, du côté de l'Histoire, du futur et de « l'opinion européenne<sup>23</sup> » qui demande aux gouvernants et aux intellectuels de rendre compte de leurs décisions. Mais surtout, en associant la Suisse à la plupart des valeurs qui lui sont chères (la liberté intellectuelle, la solidarité, la défense de la paix et de l'Europe), il rend hom-

ET DE PAIX

mage au pays qui l'accueille et crée voire impulse un contre-modèle discret de l'Europe alors « en proie aux armées », selon le vers de Jules Romains<sup>24</sup>. Ce faisant, il jette une lueur d'espoir et de paix qui produira ses effets en décalé mais qui contribuera après la guerre à doter l'écrivain d'une stature d'intellectuel rassembleur qu'il conservera jusque dans les années 1930, lorsque son rapprochement avec le Parti communiste en fera de nouveau une figure polémique<sup>25</sup>.

ZOÉ COMMÈRE

NOTES

« UNE ÎLE DE JUSTICE ET DE PAIX »

1. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée* [1915], Paris, Ollendorff, 1923, p. 6.
2. *Ibid.*, p. 76.
3. *Ibid.*, p. 1.
4. En octobre 1914, Romain Rolland publie une sorte de correction à « Pro Aris » dans les *Cahiers vaudois*, 19, 1914, en insistant sur sa distinction entre les deux Allemagne pour ne s'opposer qu'à celle qui fait la guerre, en espérant voir l'autre, « plus juste et plus humaine » (p. 20), prendre ses distances avec elle. Le texte sera ensuite publié à la suite de « Pro Aris » dans le volume.
5. L'article éponyme « Au-dessus de la mêlée » occupe les pages 21 à 38 du recueil. Rolland donne, à la suite du texte, la référence suivante : « *Journal de Genève*, 15 septembre 1914 ». En réalité, il a paru dans le « supplément » du *Journal de Genève* du 22 septembre. La date du 15 septembre, qui figurait déjà à la fin de l'article, correspond probablement au moment de sa rédaction.
6. Voir Roland ROUDIL, « *Au-dessus de la mêlée*, un manifeste pacifiste ? », dans Bernard DUCHATELET (dir.), *Romain Rolland, une œuvre de paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 61-62. L'auteur parle d'« un message brouillé, décalé, solitaire » : les lecteurs français ont en effet majoritairement découvert le texte d'« Au-dessus de la mêlée » dans *Romain Rolland contre la France*, du pamphlétaire Henri Massis, ce qui a pu déformer le message initial.
7. Voir Pierre SIPRIOT, *Guerre et paix autour de Romain Rolland. Le désastre de l'Europe, 1914-1918*,

Paris, Bartillat, 1997, chapitre XXII: «Henri Massis, Gabriel Séailles, querelles de France (1915)».

8. Empruntée à la rhétorique classique, la notion d'*ethos* renvoie à l'image de soi que le locuteur construit dans et par son discours.
9. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, éd. cit., p.32.
10. *Ibid.*, p.39.
11. Romain ROLLAND, *Journal des années de guerre*, cité dans Pierre SIPRIOT, *Guerre et paix autour de Romain Rolland*, op. cit., p.210.
12. Dans *Romain Rolland tel qu'en lui-même* (Paris, Albin Michel, 2002, p.351), Bernard DUCHATELET cite un inédit de Rolland: «[...] si j'étais domicilié en Suisse, [...] j'eusse écrit certainement un nouveau "Au-dessus de la mêlée"».
13. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, éd. cit., p.128.
14. *Ibid.*, p.63.
15. *Ibid.*, p.75: «À Genève, où je travaille à l'Œuvre internationale des Prisonniers de Guerre [...]».
16. Bernard DUCHATELET l'affirme dans *Romain Rolland tel qu'en lui-même*, op. cit., p.175.
17. Par exemple, dans «Pro Aris», la voix de l'écrivain se fait prophétique pour annoncer le discrédit qui pèsera sur les intellectuels allemands qui ont défendu la guerre: «Quels reproches, quels remords vous vous préparez pour l'avenir, ô conducteurs hallucinés, qui menez vers le fossé votre nation qui vous suit, ainsi que les aveugles trébuchants de Brueghel!» (p.13).
18. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, éd. cit., p.34.

## NOTES

19. Voir Guillaume JUN, «Romain Rolland dans le contexte suisse de la Grande Guerre», *Études de lettres*, 3, 2012, en ligne : <http://edl.revues.org/342>. L'auteur souligne que ces «différends sur le territoire entre Suisse romande et Suisse alémanique» sont «entretenus par la presse».
20. Alain CLAVIEN, «“Ce faux Christ des nations...”», *Études de lettres*, 3, 2012, en ligne : <http://edl.revues.org/337>.
21. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, éd. cit., p.37.
22. Alain CORBELLARI, «Introduction», *Études de lettres*, 3, 2012, en ligne : <http://edl.revues.org/333>.
23. Romain ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, éd. cit., p.8: «J'attends de vous une réponse, Hauptmann, une réponse qui soit un acte. L'opinion européenne l'attend, comme moi. Songez-y: en un pareil moment, le silence même est un acte.»
24. Jules ROMAINS, *Europe*, Paris, Gallimard, 1919, p.10.
25. Jean-Pierre MEYLAN, «Un train peut en cacher un autre», *Études de lettres*, 3, 2012, en ligne : <http://edl.revues.org/338>.

## DADA

### CHEZ LE PHARMACIEN DU HASARD

1. Germaine EVERLING, *L'Anneau de Saturne*, Paris, Fayard, 1970.
2. Paul B. HAVILAND, *291*, 7-8, septembre-octobre 1915, non paginé (nous traduisons).
3. Lettre de Francis Picabia à Tristan Tzara, 26 novembre 1918, citée dans Michel SANOUILLET, *Dada à Paris* [1965], Paris, CNRS Éditions, 2005, p.452-453.